

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3028 - MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

NÉGOCIATIONS

Le Congo et le FMI
relancent leurs
discussions

Une mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Abdul Wane Aziz, a relancé hier à Brazzaville, les discussions avec le gouvernement congolais sur la situation économique et financière du pays, en vue de la conclusion d'un programme économique soutenu par cette institution.

Au terme des premiers échanges, le chef de la mission du FMI a loué les efforts des autorités congolaises à mobiliser des informations qui vont être cruciales dans la poursuite des discussions. Les deux parties ont exprimé leur volonté d'aller plus vite vers un accord.

Page 3



EXPOSITION

Le musée La vie au village
a attiré de nombreux
curieux

L'artiste notable Keim-Oboura présentant les tortues à base desquelles il fabrique les Sanzas

Initiée par l'artiste notable Kem'Oboura, l'exposition-vente d'objets d'art organisée le 24 septembre au quartier Ngamakosso, dans l'arrondissement 6 Talangaï, a illustré à la fois la richesse et la diversité de la culture congolaise et l'inventivité de l'artiste.

« J'ai fabriqué beaucoup de pièces, mais je me sens isolé.

N'ayant pas les capacités d'aller exposer dans le centre de Brazzaville, j'ai organisé cette cérémonie chez moi, en y associant les médias », relatait le Maître Kem'Oboura qui présentait à la foule venue nombreuse, des statuts de panthère, éléphant, python et bien d'autres œuvres pittoresques.

Page 16

AFRIQUE CENTRALE

L'industrialisation,
ventre mou
de l'économie
sous-régionale

Page 16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les nouveaux bacheliers découvrent les offres
de formation

La campagne d'orientation se déroule du 27 au 29 septembre en vue d'informer environ 26 000 nouveaux bacheliers des enseignements général et technique

sur les possibilités de formation à l'Université Marien-Ngouabi, dans les établissements privés agréés et à l'étranger.

En attendant la mise en place des

centres d'orientation prévus dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, cette campagne se déroule exclusivement dans la capitale.

Page 16

ECONOMIE FORESTIÈRE

Un réseau d'exportation frauduleuse de bois
démantelé au port de Pointe-Noire

Selon nos informations, le directeur général de la société ATAMA-Plantations, Reuban Ratnasingam a été interpellé récemment par une commission d'enquête mise en place par le ministère de l'Economie forestière sur les bois exportés sans Attestations de vérification à l'export (AVE) au Port autonome de

Pointe-Noire

Dans une fiche d'information adressée au Premier-ministre, Clément Mouamba, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo a indiqué que cette interpellation a débouché sur des aveux d'une exportation frauduleuse du bois avec description du « modus operandi ».

D'après le rapport de mission de la commission, la société ATAMA-Plantations qui a exporté près de 14.000 m³ de bois dont une partie sans AVE n'a payé aucune redevance à l'Etat congolais, avec la complicité des administrations forestière et douanière.

Page 4

LUANDA

Joao Lourenço investi président de l'Angola

Le troisième président angolais, depuis l'indépendance du pays en 1975, a prêté serment hier à Luanda, en présence de plusieurs chefs d'État africains dont le président Denis Sassou N'Guesso.

« En prenant le poste de président de la République, moi, Joao Manuel Gonçalves Lourenço, jure sur mon honneur de me consacrer pleinement aux fonctions qui m'incombent désormais », a déclaré Joao Lourenço, en prononçant son serment sur la Constitution.

À 63 ans, le successeur de José Eduardo Dos Santos qui hérite d'un pays secoué par la crise économique née de la chute



Joao Lourenço

drastique des cours internationaux du pétrole s'est engagé à « promouvoir la stabilité, le bien-être et le progrès social de tous les Angolais ».

Page 7

ÉDITORIAL

Dette

Page 2

ÉDITORIAL

Dette

Alors que débutent, à Brazzaville, des discussions entre techniciens de la finance qui, espérons-le, permettront de conclure un accord de long terme entre le Congo et le Fonds monétaire international il n'est ni inutile, ni déplacé de rappeler que notre pays n'a pas seulement des dettes à court, moyen et long terme, mais que, d'une part, il détient des actifs considérables et que, d'autre part, la communauté internationale lui est redevable des services que rendent nos dirigeants à l'Afrique en œuvrant sans compter pour la prévention et la gestion des crises.

Passons rapidement sur les actifs dont il est ici question – terres arables, forêts, mines et gisements de matières premières, fleuves et rivières, grandes infrastructures – ; ils sont trop évidents pour être ignorés ou même sous-estimés. Arrêtons-nous en revanche un instant sur le rôle que joue le Congo dans la recherche de solutions aux crises qui déchirent des régions entières de l'Afrique.

En Centrafrique et en Libye de façon très officielle, mais également dans d'autres pays de façon beaucoup plus discrète, notre pays s'emploie à rapprocher les frères ennemis afin de protéger les peuples de la violence. Non seulement il dépense une formidable énergie pour y parvenir, mais encore il déploie de grands moyens humains, financiers, techniques afin que s'imposent la paix et la sécurité là même où la folie humaine s'emploie à les détruire. Chacune des actions ainsi engagées sur le terrain ayant un coût, il serait juste que la communauté internationale, dans le même temps où elle analyse l'endettement du Congo, dresse un bilan objectif des initiatives que celui-ci prend, en son nom propre ou au nom de cette même communauté, dans le but d'apaiser les tensions qui grandissent autour de lui.

Si les agences dites de « notation », qui portent des jugements sévères sur le Congo dont la chute des cours du pétrole a lourdement plombé les finances publiques, faisaient correctement leur travail, elles équilibreraient leur bilan en y intégrant le rôle qui est le nôtre dans la prévention et la gestion des crises qui dévastent notre entourage et font peser de lourdes menaces sur la paix dans cette partie du monde. Nous n'en sommes, hélas !, pas encore là, mais les experts du Fonds monétaire international qui viennent tout juste d'arriver sur place sont, eux, très bien placés pour dresser un bilan objectif des actions que nous menons en faveur de la paix.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'OFC promet son soutien au nouveau président du Sénat



Pierre Ngolo entouré de Jeanne Dambendzet et Esther Ahissou Gayama (Adiac)

Les membres de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) ont réitéré, le 26 septembre à Brazzaville, leur soutien au nouveau président de la chambre haute du parlement congolais, Pierre Ngolo, élu le 12 septembre dernier.

La délégation des femmes du Parti congolais du travail (PCT) a été conduite par sa secrétaire exécutive, Jeanne Dambendzet qui a signifié, dans une interview à la presse, qu'elles ont simplement respecté la tradition exigeant de présenter des félicitations et le soutien à un supérieur élevé à un poste de responsabilité. Répondant à une question d'un journaliste qui demandait si l'OFC marquait par cette activité la sortie de

son hibernation, Jeanne Dambendzet a rétorqué, sans coup férir, que son organisation abat un grand travail à l'abri des caméras et des micros.

Invitée par un autre journaliste à donner le point de vue de son organisation sur le quota des femmes dans les institutions issues des dernières élections, la secrétaire exécutive de l'OFC a précisé que l'augmentation du nombre des femmes dans les organes de prise de décision est un combat de longue haleine.

« Nous savons que des efforts significatifs sont en train d'être faits aussi bien par les pouvoirs publics que par les femmes

elles-mêmes pour la parité. Cependant, nous ne sommes pas encore satisfaites. Par contre, nous sommes confiantes que ce processus va donner des bons résultats à l'avenir. Il suffit que les femmes ne baissent pas les bras », a-t-elle déclaré.

De son côté, le président du Sénat a été touché par cette marque de confiance et de soutien que les femmes du PCT ont exprimé à son égard. Il leur a demandé de garder haut la flamme de l'OFC qui, selon lui, compte beaucoup autant que les autres forces pour le triomphe des combats politiques qui attendent le parti.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES

Le gouvernement et le FMI relancent les discussions

Une délégation du Fonds monétaire international (FMI) est en mission de travail à Brazzaville pour amener le Congo à adopter un cadre macroéconomique « maîtrisé ». La phase de discussions techniques qui a débuté ce mardi 26 septembre précède l'ouverture des négociations proprement dites.

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a ouvert, hier, les travaux du comité technique des négociations entre le Congo et le FMI pour la recherche d'un cadre macroéconomique « maîtrisé ».

« C'est avec plaisir que nous nous retrouvons à Brazzaville dans le cadre de cette mission technique. Elle a été souhaitée par le président Denis Sassou N'Guesso et la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, en marge de la 72^e Assemblée générale des Nations unies la semaine dernière à New York », a indiqué mardi le chef de mission du FMI, Abdul Wane Aziz.

L'objectif de cette mission technique de sept jours, explique Abdul Wane Aziz, est de renouer le dialogue avec la partie congolaise. « Nous



Le ministre Calixte Nganongo ouvrant les travaux (Adiac)

sommes là pour faire le point de la situation éco-

nomique et financière du Congo et résoudre les incer-

titudes qui subsistent sur le cadrage macroéconomique et financier », a-t-il précisé.

En effet, les négociations entre

suspendues pour des raisons électorales. « Je vous félicite monsieur le ministre des Finances pour le calme avec lequel se sont déroulées ces élections », a lâché le chef de mission du FMI.

Du côté du gouvernement, c'est l'envie d'accélérer cette phase de négociations. « Le peuple congolais attend beaucoup de l'arrivée de la mission du FMI. Ces travaux constituent les éléments de discussions. Nous souhaitons que cette phase se clôture très vite pour qu'on entre dans la phase des négociations », a estimé le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo.

Notons que quelques heures avant l'entame des travaux de discussions, la délégation des experts du FMI s'est rendue à la primature où elle a été reçue par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, qui préside le comité politique des négociations.

Fiacre Kombo

DIPLOMATIE

L'ambassadeur d'Italie compte sur la nouvelle législature

Premier diplomate à être reçu par le président du Sénat Pierre Ngolo, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andréa Mazella a fait part le 26 septembre à Brazzaville de son attachement à la législature en cours, ainsi qu'aux réformes qui ont permis de moderniser les institutions du pays.

« C'est le début d'une législature qu'on a beaucoup attendue et qui fait suite aux réformes de la constitution et à tout le processus qui a modernisé les institutions du Congo », a-t-il déclaré.



Andréa Mazella devant la presse (Adiac)

« Les deux problèmes s'alimentent l'un à l'autre et il faut les résoudre. Il faut trouver une solution au bénéfice de la Nation congolaise et le président du Sénat m'a confirmé ce sentiment et son engagement avec tous les sénateurs de la République », a signifié le diplomate italien.

Andréa Mazella a salué l'arrivée au Congo d'une mission du Fonds monétaire international (FMI), ainsi que l'engagement des deux chambres du Parlement à apporter des solutions à la crise économique et à celle du Pool. « Je pense que c'est le moment pour la nation congolaise de se réunir autour de ces institutions du Parlement pour résoudre les problèmes et d'éviter que ces derniers puissent alourdir l'avenir », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

PEEDU

Vers un ajustement de la 2^e phase du projet



C'est ce qu'a filtré, le 26 septembre à Brazzaville, de l'audience entre le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, et la délégation de la Banque mondiale. Pour cause : la conjoncture économique difficile.

Les deux parties ont fait la revue à mi-parcours du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu). Le but de cette rencontre était de cibler les priorités du gouvernement aux fins de redimensionner le projet. La première phase étant achevée, la deuxième liée au secteur de l'énergie, connaîtra sans nul

doute un ajustement, faute de moyens financiers. « Quand les ressources ne sont pas entièrement disponibles, en redimensionnant, nous devons nous fixer sur des priorités que nous pouvons atteindre avec les ressources disponibles », a indiqué le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa.

La revue à mi-parcours a permis de faire non seulement le point du volet eau-développement urbain – achevé – mais aussi d'analyser le volet énergie. « Nous pensons, en effet, que l'amélioration de la distribution de l'énergie, la réforme du secteur de l'énergie

Emile Ouosso présidant la réunion (Adiac) notamment la SNE qui sont aujourd'hui des priorités du gouvernement devrait permettre d'améliorer les performances du secteur », a déclaré Djibrilla Issa.

Pour rappel, le PEEDU est un projet du gouvernement congolais co-financé par la Banque mondiale. Le premier volet du projet lié à l'eau et au développement urbain a permis de construire 31 kilomètres de voiries urbaines à Brazzaville et Pointe-Noire ; de traiter 6000 m² de zones d'érosion ; et de réaliser 25.000 connexions au réseau d'adduction d'eau aux populations qui ont en besoin.

Josiane Mambou Loukoulou

ECONOMIE FORESTIÈRE

Un réseau mafieux d'exportation du bois démantelé au port de Pointe-Noire

Le directeur général de la société ATAMA-Plantations, Reuban Ratnasingam, a été interpellé récemment par une commission d'enquête mise en place par le ministère de l'Economie forestière sur les bois exportés sans Attestations de vérification à l'export (AVE) au Port autonome de Pointe-Noire

Dans une fiche d'information adressée au Premier-ministre, Clément Mouamba, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a annoncé que l'interpellation a débouché sur des aveux d'une exportation frauduleuse du bois avec description du « modus operandi ». D'après le rapport de mission de la commission, la société ATAMA-Plantations qui a exporté près de 14.000 m³ dont une partie sans AVE, n'a payé aucune redevance à l'Etat congolais, avec la complicité des administrations forestière et douanière.

« En effet, suite à sa mise en demeure par le ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage, l'administration forestière a suspendu non seulement son autorisation de coupe et de déboisement, mais également l'exportation du bois déjà stocké au port autonome de Pointe-Noire ayant fait l'objet d'une saisie administrative », écrit Mme Matondo au Premier-ministre, précisant que la séance de travail entre la mission d'enquête et le département des douanes du Kouilou a permis de déceler les dysfonctionnements des administrations respectives.

Après avoir contourné le Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE), le sieur Reuban Ratnasingam a réussi à ob-

tenir « l'embarquement du bois saisi grâce non seulement à une autorisation de coupe falsifiée, des feuilles de route irrégulières, mais également à une Autorisation d'embarquement par anticipation (AEA), délivrée par les agents des douanes, ayant permis à la Socomab de réaliser les opérations de manutention, soit nuitamment, soit les jours de week-end hors la présence des agents du SCPFE », poursuit le rapport.

Non-respect des textes en vigueur

Cette pratique est en violation de l'article 12 de l'arrêté n°461 du 19 février 2003 portant institution du programme de contrôle des produits forestiers à l'exportation. En effet, aux termes de la loi, « les exportations de produits forestiers de la République du Congo ne peuvent pas faire l'objet d'une déclaration en douane définitive si elles ne sont pas accompagnées d'une attestation de vérification à l'export ».

« La violation des dispositions réglementaires citées supra ont eu pour conséquences, un énorme manque à gagner pour l'Etat congolais en ce que ATAMA-Plantations n'a payé ni la taxe de 1% de la valeur FOB, ni les taxes phytosanitaires, ni la redevance due



La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo ; crédit photo DR

au commerce extérieur, ni les redevances douanières à la sortie du port », a regretté la ministre de l'Economie forestière.

Elle a, par ailleurs, sollicité une descente sur les lieux et l'organisation d'une réunion conjointe avec toutes les administrations concernées (ministères de l'Economie forestière, des Finances, des Transports et la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire). A cela, s'ajoute la poursuite de la procédure contentieuse ouverte contre la société ATAMA-Plantations pour la contraindre à

payer les redevances dues au Trésor public.

Cette mission n'a pas également épargné le directeur départemental de l'Economie forestière de la Sangha, le chef de brigade des eaux et forêts de Mokeko, le chef de bureau de la réglementation et de la planification des industries, le directeur de la valorisation des ressources forestières, le chef de bureau traitement des dossiers et le directeur du SCPFE dans les irrégularités constatées. Sont également visés : les directeurs départementaux des douanes et droits indi-

rects de la Sangha et de la Lékoumou ainsi que le directeur général de la société congolaise de courtage, transitaire d'ATAMA-Plantations.

De la plantation de palmiers à l'exportation du bois

Rappelons que la société ATAMA-Plantations avait bénéficié, courant 2012, du gouvernement congolais de la mise à disposition de 180.000 hectares dans le département de la Sangha. Cela dans le cadre de son projet d'implantation d'une palmeraie en vue de booster la filière huile de palme, susceptible de générer à terme 10.000 emplois. Ainsi, pour la mise en œuvre de son projet, cette société a obtenu du ministère de l'Economie forestière, une autorisation de déboisement avec exportation échelonnée dans le temps, à raison de 5.000 ha par tranche.

« Cinq ans après la signature de la convention, il appert que ATAMA-Plantations n'a réalisé que sept-cent ha de palmiers, alors qu'il a prélevé la ressource sur une étendue de 10.000 ha et s'est permis d'exporter environ 14.000 m³ de bois en grumes dont une partie a été exportée sans AVE, document de base pour fixer la taxe à l'exportation », a souligné Rosalie Matondo.

Selon une source proche du dossier, le responsable du ministère de l'Economie forestière impliqué dans cette situation, ainsi que ceux des douanes seraient déjà suspendus de leurs fonctions.

Parfait Wilfried Douniama

La deuxième édition du Marathon Day du groupe Bolloré soutient l'Unicef

Dans le cadre de privilégier les valeurs de cohésion, de solidarité et de l'esprit d'équipe entre l'ensemble des collaborateurs du groupe Bolloré Transport et Logistics, un Marathon Day basé sur la marche et la course a eu lieu jeudi 21 septembre à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Evènement interne de Bolloré Transport & Logistics destiné à l'ensemble des collaborateurs partout dans le Monde, le Marathon Day véhicule les valeurs de convivialité, cohésion, solidarité, esprit d'équipe prôné par le président de ce groupe Cyrille Bolloré. Ces valeurs fondamentales sont le socle de cette manifestation.

Pour les organisateurs, il est interdit de marcher ou de courir seul pendant le Marathon Day. Il est piloté par la direction de communication du groupe Bolloré Transport & Logistics à Paris. Ainsi près de 9000 collaborateurs de ce groupe évoluant dans le monde entier ont participé à cette activité qui s'est effectué sur un trajet de 5 kilomètres.

Au Congo, 650 employés des entités Bolloré Transport & Logistics, Bluecongo et Congo Terminal se sont inscrits. Exécutants, agents de maîtrise, cadres, directeurs... tous ont porté haut les couleurs de l'entreprise.

Le Marathon Day ne constitue en aucun cas une compétition sportive (aucun classement ni temps n'est comptabilisé), ni un jour chômé. C'est un

moment de partage entre collaborateurs d'un même groupe. Il fait également parti des actions de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) que



groupe Bolloré. Nous sommes donc heureux de pouvoir participer aux efforts de cette association qui depuis 1946 défend les droits de l'enfant et œuvre au quotidien pour améliorer leurs conditions de vie dans plus de 190 pays. Le Marathon Day est un événement important pour Bolloré Transport & Logistics. Il permet à chaque collaborateur de ce groupe de montrer que

le groupe Bolloré. Nous sommes donc heureux de pouvoir participer aux efforts de cette association qui depuis 1946 défend les droits de l'enfant et œuvre au quotidien pour améliorer leurs conditions de vie dans plus de 190 pays. Le Marathon Day est un événement important pour Bolloré Transport & Logistics. Il permet à chaque collaborateur de ce groupe de montrer que

semblement massif a permis de remettre un chèque de 36 000 euros à La Croix Rouge. Pour cette année 2017, les fonds récoltés à cette occasion seront intégralement reversés à l'Unicef.

Cyrille Bolloré explique : « L'éducation, fait partie des axes prioritaires de la politique mécénale mise en place par

la solidarité, la cohésion et le respect de l'autre font partie des valeurs qui habitent l'ensemble des collaborateurs », a-t-il indiqué.

Laurent Palayer, DG de Congo Terminal, rappelle qu'une épreuve sportive en milieu de travail favorise l'épanouissement et la bonne santé des collaborateurs. « Le Marathon Day est une

occasion de renforcer la pratique du sport, de fraterniser avec de nouvelles personnes et de découvrir des affinités jusqu'alors insoupçonnées. Activer ses muscles a des effets positifs sur la productivité, cela améliore la concentration, rend plus alerte et renforce le système immunitaire. Le sport, c'est la santé ! Chez Bolloré Transport & Logistics, nous l'avons bien compris. »

DÉVELOPPEMENT

Le tourisme au cœur des stratégies économiques du Congo

La 38^e journée mondiale du tourisme est célébrée le 27 septembre. En République du Congo, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a rendu publique une déclaration dans laquelle elle a indiqué que le tourisme faisait partie des stratégies nationales de développement économique.

« Le gouvernement a fait du développement durable du tourisme l'un de ses chevaux de bataille pour le développement économique. L'élaboration de la stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme s'inscrit dans cette perspective », a-t-elle déclaré.

« Notre pays s'est résolument engagé à se servir du tourisme comme outil de développement. C'est pour cette raison qu'il s'emploie aujourd'hui à la mise en œuvre de sa stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme », a ajouté la ministre du Tou-



La ministre du Tourisme et de l'environnement Arlette Soudan-Nonault (Adiac)

risme. Célébrée cette année sur le thème « Le tourisme durable- outil au service du développement », la journée mondiale du tourisme offre l'opportunité de sensibiliser l'opinion internationale à l'importance sociale, culturelle, politique et économique du phénomène touristique.

« Le tourisme nous permet d'aller à la rencontre d'autres civilisations, d'admirer de nouveaux paysages et de découvrir de nouvelles idées. Car, plus nous nous ouvrons au monde, plus notre perception de celui-ci change. En outre, il est un puissant levier de développement éco-

nomique et de la croissance nationale. Ainsi, conscient de cette variable, le gouvernement de la République a mis en place une politique ambitieuse de diversification dans laquelle le tourisme occupe une place importante », a expliqué Arlette Soudan-Nonault.

Selon elle, « le Congo a résolument opté pour le développement d'un tourisme responsable, respectueux de nos cultures, nos traditions et notre environnement. C'est dans ce but que nous avons inscrit l'écotourisme, comme axe principal de notre politique touristique ».

La capitale congolaise a abrité du 17 au 18 juillet dernier, les premières assises nationales sur le tourisme, organisées en partenariat avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Elles ont débouché sur un certain nombre de recommandations relatives à la mise en chantier des projets retenus dans le cadre des grands

axes stratégiques du pays.

Pour Arlette Soudan-Nonault, développer le tourisme de façon durable, c'est créer une source inépuisable de revenus au regard de l'impact de ce secteur sur les autres domaines de l'économie nationale. Le tourisme permet de créer des emplois pour les jeunes et contribue à la réduction de la pauvreté qui figure parmi les défis du gouvernement.

Le développement durable vise la recherche de l'équilibre entre la croissance économique, la préservation de l'environnement et la justice sociale. Il a été retenu dans le secteur touristique comme un cadre stratégique d'orientation des actions à réaliser pour réduire la pression sociale et environnementale de l'industrie sur les ressources dont elle dépend. Le tourisme durable est la seule forme possible d'exploitation et de rentabilisation des ressources naturelles et culturelles.

Bruno Okokana

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Centre d'écoute des consommateurs suffit-il à gérer les plaintes ?

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) a plusieurs fois rappelé l'effectivité de son Centre d'écoute des usagers des postes et des communications électroniques. Une initiative saluée quoique peu connue, mais qui devrait être renforcée par d'autres dispositifs comme la création d'une association de consommateurs des TIC.



Les clients de la téléphonie mobile éprouvent des difficultés à faire valoir leurs plaintes (Adiac)

Accessible gratuitement en composant le numéro 5050 à partir de tous les réseaux de téléphonie mobile, à savoir MTN, Airtel et Azur, le Centre d'écoute des consommateurs fonctionne du lundi au Vendredi, de 8h00 à 16h00. Selon l'Arpce, il traduit la volonté du

régulateur de garantir le respect des droits des consommateurs, de les protéger contre les pratiques commerciales illicites et d'assurer le contrôle des produits et services mis sur le marché congolais. Pourtant, ce centre, qui doit mieux se faire connaître, ne

remplace en aucun cas le service client des opérateurs dont la prestation est souvent taxée de défaillante par des consommateurs. Il y a des mois, pour s'en convaincre, le sujet a été au centre d'un débat entre l'Arpce, les consommateurs et la société MTN.

Le numéro 5050 destiné à recevoir les plaintes des consommateurs est certes ouvert. Mais, estiment des experts, il manque une interface réelle entre l'État, représenté par l'Arpce, et les opérateurs. Il faut un troisième acteur au centre, nanti de connaissances, pour gérer les problèmes des consommateurs, suggèrent certains usagers des TIC. « Les télécoms, c'est trop technique. Donc il faut une association qui présenterait les situations autrement et qui ferait un excellent contrepoids », assurait, il y a une année, Jean Bruno Pissa, directeur général de la société Aitech Congo.

Bien qu'il existe déjà un Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD),

l'association que projettent des experts du secteur et des clients devrait, dans un esprit partenaire, éveiller la conscience des consommateurs sur leurs droits et responsabilités. Et surtout « voir clair dans la tarification et la régularité des services de télécommunications ».

Actif depuis plusieurs années, l'O2CD reconnaît ne pas avoir les compétences nécessaires pour gérer efficacement le secteur des télécoms. « C'est un domaine technique qui nécessite des compétences professionnelles. Nous n'avons ni le profil ni les outils nécessaires pour satisfaire les demandes », affirme Mermans Babounga Ngondo, secrétaire exécutif de l'O2CD.

« Il n'y a pas de problème si une association se crée pour ce secteur spécifique. Mais nous ne travaillons pas avec des associations fantômes qui n'ont pas d'actions sur le terrain », ajoute-t-il.

Plusieurs personnes ressources interrogées estiment que l'association envisagée de-

vrait travailler conjointement avec les consommateurs pour identifier les solutions appropriées qui ne doivent pas se limiter à la qualité du réseau. Elles peuvent également se pencher sur une facturation transparente d'une part, et à une gestion efficace des plaintes des consommateurs d'autre part, évalue-t-on car la qualité des services s'est détériorée ces derniers mois. « Si justement la partie qualité du réseau est de l'apanage strict des pouvoirs publics, la clarté dans les services proposés par les opérateurs et la gestion efficace des plaintes devront faire l'objet d'un enjeu de taille », avance Julien, patron d'une jeune start-up.

L'association envisagée, estime-t-on, ne saurait prendre le rôle de l'État qui doit faire appliquer les textes. Pourtant, l'une des actions à mener serait, selon l'O2CD, de faire le plaidoyer pour la mise en place d'un vrai représentant des consommateurs au sein de l'Arpce.

Quentin Loubou

DÉMOGRAPHIE

Le Congo va bientôt se doter d'une feuille de route pour investir dans la jeunesse

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a ouvert le 26 septembre à Brazzaville, les travaux de l'atelier d'élaboration de la feuille de route nationale sur le dividende démographique ainsi que de la restructuration du Réseau africain des adolescents et jeunes sur la santé et la population (Afriyan).

L'objectif poursuivi est l'élaboration par le Congo d'une feuille de route qui sert de guide pour investir dans la jeunesse par la capture du dividende démographique. Il sera question de mettre en place un comité multisectoriel de coordination des activités liées au dividende démographique.

« Nous comprenons que si une famille a quatre ou cinq enfants et qu'elle se contente à les donner à manger, ils survivront mais quand ils seront plus grands, ils n'apporteront aucune richesse à la famille s'ils ne sont pas éduqués et en bonne santé, c'est bien la logique du dividende démographique pour le Congo qui, en 24 ans va doubler sa population », a indiqué Barbara Laurenceau, représentante de l'UNFPA au Congo.

La population du Congo, à l'instar des autres pays d'Afrique, est majoritairement jeune, à plus de 70%. Elle est aujourd'hui estimée à 4 087 422 habitants. En effet, 40% de la population congolaise a moins de 15 ans, alors que 22,

8% sont des jeunes dont l'âge varie entre 15 et 29 ans. La forte concentration de la jeunesse dans la vie active inquiète de plus en plus les décideurs.

protéger ces jeunes filles pour qu'elles aillent jusqu'au bout de leur scolarité. Les jeunes doivent s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ».



Le podium officiel lors du lancement des travaux de l'atelier (adiac)

Et de poursuivre : « Enceinte trop tôt, les jeunes filles sont obligées de quitter le banc de l'école. Au Congo les grossesses précoces augmentent de 25% selon une récente enquête de démographie et santé. Nous avons besoin de

La 28ème session de l'Union Africaine, tenue à Addis-Abeba du 30 au 31 janvier 2017, a permis aux chefs d'Etat en général et au Congo en particulier par l'entremise du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, de pro-

céder au lancement du thème de l'année : « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », conformément à la décision de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine, adoptée en janvier 2016. « Le Congo est le pionnier continental dans le cadre du respect

opportunité de développement économique », a rappelé la ministre Destinée Hermella Doukaga.

Au Congo Brazzaville, le taux de fécondité est de cinq enfants par femme. Le taux de croissance démographique est de 2,8% par an. Le chômage touche environ 40% des jeunes selon l'enquête sur la transition vers la vie active conduite par l'institut national de la statistique en 2015.

Le ministre de la Jeunesse a rappelé qu'actuellement le Congo œuvre pour l'amélioration de la qualité du capital humain, la maîtrise de la fécondité, la bonne gouvernance, la consolidation de l'environnement des affaires, l'accélération de la croissance économique et l'accès à un emploi décent pour les jeunes.

« Les investissements concrets doivent être faits pour la création de l'emploi, la promotion de l'entrepreneuriat, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation, le développement des compétences et le leadership des jeunes. Agissons ensemble pour garantir un avenir rassurant aux jeunes », a plaidé la ministre Destinée Hermella Doukaga.

Fortuné Ibara

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo et la Turquie envisagent de relancer leur coopération



Aimé Coussoud Mavoungou s'entretenant avec Can Incessu /crédit photo Adiac

L'engagement a été pris par les deux parties au cours de l'entretien que le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Aimé Parfait Coussoud Mavoungou a accordé, le 26 septembre, à l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incessu.

Selon le diplomate turc, les deux parties entendent mettre en place un partenariat « solide » afin de faciliter l'échange d'expérience entre les instituts de recherche turcs et congolais. L'objectif poursuivi dans ce cadre est, selon Can Incessu, d'élaborer une stratégie pour créer une coopération active dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation technologique et réunir les instituts entre ces deux pays.

Notons que c'est pour la première fois que Can Incessu échange avec Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou depuis que celui-ci a pris les rênes du département de la recherche scientifique. Mais, ils se sont connus lorsque ce dernier était ministre des Affaires foncières et du domaine public où ils ont développé une coopération en matière du cadastre.

Raoulla Yondot Kanga
et Lovie-Hugue Mikanou (stagiaires)

RÉFUGIÉS RWANDAIS AU CONGO

Pas d'engouement au retour volontaire

En 2017, seulement onze réfugiés rwandais et six demandes d'intégration locale ont été enregistrés par le guichet unique mis en place pour faciliter le rapatriement volontaire et l'intégration locale de ces derniers, a-t-on appris le 26 septembre à Brazzaville lors d'une réunion entre le Congo, le Rwanda et le HCR.

Cette rencontre succède à la deuxième réunion d'évaluation à mi-parcours tenue les 3 et 4 avril 2017 à Kigali (Rwanda). « Je me fais le devoir de vous rappeler que cette rencontre est probablement la dernière sur la question des réfugiés rwandais qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de nos précédentes rencontres, notamment la dernière réunion tripartite tenue à Kigali en avril 2017 », a précisé la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, à l'ouverture d'une réunion sur le rapatriement des réfugiés rwandais au Congo.

Les réfugiés rwandais ont quitté leur pays pour le Congo à la suite du génocide de 1994. Pour l'ambassadeur du Rwanda au Congo, le Dr Jean Baptiste Habyalimana, il est question au cours de cette réunion d'évaluer l'état d'avancement de la mise en application des recom-

la stratégie des solutions globales », a-t-il ajouté.

Depuis plusieurs années, les gouvernements congolais et rwandais oeuvrent en collaboration avec le HCR en faveur du rapatriement volontaire de ces réfugiés.

A ce jour, l'on estime à quelque 9260 le nombre des réfugiés rwandais se trou-

Je me fais le devoir de vous rappeler que cette rencontre est probablement la dernière sur la question des réfugiés rwandais qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de nos précédentes rencontres, notamment la dernière réunion tripartite tenue à Kigali en avril 2017 »

mandations de la dernière réunion tripartite tenue au Rwanda.

« C'est dans ce cadre qu'un certain nombre d'activités ont été mises en œuvre notamment des campagnes de sensibilisation visant à informer les réfugiés sur la situation sécuritaire de leur pays d'origine, le niveau de développement, ainsi que les différentes options qui leur sont offertes par

avant au Congo et 459 nouveaux demandeurs d'asile. Au titre de l'année 2017, on a notifié seulement 11 réfugiés rwandais pour le rapatriement volontaire et 6 autres ayant déposé des demandes d'intégration locale au guichet unique. La réunion de Brazzaville se tient dans la perspective de la fin du statut des réfugiés rwandais au Congo prévue le 31 décembre prochain.

Guillaume Ondzé

AFRIQUE

Les Cinq propositions de l'Institut Montaigne pour booster la présence française

Intitulé «Prêts pour l'Afrique demain?», un rapport de l'Institut Montaigne formule 5 propositions pour que la France stoppe l'hémorragie sur un continent où la Chine se taille la part du lion.

Affaiblie par l'arrivée massive des émergents en Afrique, la France se doit de réagir. C'est le sens du rapport «Prêts pour l'Afrique demain?» publié par l'Institut Montaigne. Le think tank libéral formule plusieurs propositions chocs pour que la France stoppe l'hémorragie sur un continent où la Chine se taille désormais la part du lion.

Ci-après les cinq mesures phares présentes dans ce rapport :

1. Créer un cadre réglementaire contraignant pour contrer les Chinois

La France a perdu la place qui était la sienne en Afrique. Entre le début des années 2000 et aujourd'hui, les parts de marché de la France en Afrique subsaharienne sont passées de 9,7% à 4%. Un repli concomitant à l'arrivée massive de la Chine sur le continent puisque sur la même période la part de marché de Pékin est passée de 3,7% à 17,8%. En plus de la Chine, il y a la concurrence de l'Inde et du Japon. « Nous avons du mal à définir une vision et à la mettre en œuvre », note le rapport.

La Chine est devenue le premier créancier bilatéral en Afrique subsaharienne, avec 55% des créances totales, loin devant la France avec 7% du total des créances. « En Angola par exemple, le pétrole, malgré des cours au plus bas, sert à rembourser les 20 milliards de dollars que la Chine a prêtés à Luanda », écrivent les auteurs.

2. Jouer la carte des startups et PME

Pour attirer un nombre croissant d'entreprises en Afrique, l'Institut Montaigne préconise notamment « d'orienter davantage l'Aide Publique au Développement française vers les startups, TPE, PME et ETI et d'augmenter les montants dédiés au capital-risque et au capital amorçage, via Proparco et le nouveau fonds entre l'AFD et la Caisse des dépôts et consignations ». Les auteurs pointent les exigences très élevées des banques, notamment s'agissant des garanties.

3. Créer une banque française à l'export

En 2016, la part de l'Afrique subsaharienne est restée cantonnée à 2,5% des exportations et 1,5% des importations françaises, soit respectivement 11,2 milliards d'euros et 7,6 milliards d'euros. Afin de booster cela, le rapport préconise de réfléchir à la mise en place d'une banque française de l'export. « Les modèles développés à l'étranger pourraient utilement inspirer la démarche. Celle-ci regrouperait l'ensemble des instruments ayant un objectif premier de soutien à l'export (l'AFD, qui poursuit un objectif différent, en resterait distincte).

4. Renforcer les partenariats publics-privés

Favoriser la création de Partenariats publics-privés (PPP) dans l'éducation, intégrant les entreprises investissant en Afrique, les écoles et universités, étrangères et africaines, et les pouvoirs publics africains. Ces PPP seraient axés « sur des compétences à la fois plus techniques et peu développées sur le continent (mathématiques, ingénieurs...) et orientés vers le niveau bac - 2 / bac +3, par le développement de BTS notamment ». Le rapport cible notamment « l'enjeu déterminant de la formation du middle management, des techniciens, de l'innovation et de la recherche & Développement en Afrique ».

5. Remettre l'Afrique au cœur de la politique européenne

D'abord redéfinir les objectifs de développement post-Cotonou. Cet accord signé en 2000 entre l'Union européenne et les 100 pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) expirera en 2020. L'objectif c'est d'instaurer des zones de libre-échange entre l'Union européenne et les pays ACP selon les règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Les négociations pour un nouvel accord devraient démarrer en août 2018 au plus tard. « Il faudra remettre au centre les questions de développement économique et de migration », indique le rapport.

Le Sommet Union européenne - Afrique en novembre 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire devrait définir « une stratégie claire, renouvelée et coordonnée des politiques européennes en Afrique », selon les auteurs du rapport.

Noël Ndong

ANGOLA

Joao Lourenço investi président

Le nouveau président angolais, Joao Lourenço, a prêté serment le 26 septembre à Luanda, après la victoire sans appel aux législatives du MPLA, au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1975.

« En prenant le poste de président de la République, moi, Joao Manuel Gonçalves Lourenço, jure sur mon honneur de me consacrer pleinement aux fonctions qui m'incombent désormais », a déclaré le général à la retraite, en prêtant serment sur la Constitution.

La tâche s'annonce ardue. Jose Eduardo dos Santos, âgé de 75 ans, laisse en effet à son dauphin un pays secoué par une grave crise économique, conséquence de la chute des cours du pétrole dont l'Angola est l'un des principaux producteurs africains. Face aux enjeux, Joao Lourenço, 63 ans, pur produit de l'ancien parti unique, s'est engagé à « promouvoir la stabilité, le bien-être et le progrès social de tous les Angolais ».

La cérémonie d'investiture du troisième chef de l'Etat



Le président Joao Manuel Gonçalves Lourenço (DR)

angolais s'est déroulée sur la « Place de la République » de Luanda, en présence de José Eduardo dos Santos et de plusieurs dirigeants étrangers, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, le Rwandais Paul Kagame et l'Equato-Guinéen Teodoro Obiang Nguema, doyen politique des chefs d'Etat africains.

Le MPLA a remporté haut la main les élections législatives du 23 août avec 61% des suffrages. La Constitution angolaise ne prévoit pas de scrutin présidentiel, mais précise que le poste de chef de l'Etat revient au candidat tête de liste du parti qui a remporté les législatives.

Josiane Mambou Loukoula

BASSIN DU CONGO

Le WWF accusé de complicité d'abus contre des pygmées

L'ONG Survival International a accusé, dans son rapport, les gardes forestiers financés par le Fonds mondial pour la nature (WWF) de violations des droits de l'Homme à l'endroit des pygmées du Cameroun, du Congo et de la Centrafrique.

Ce rapport documente de graves abus, commis de 1989 à ce jour, dans les trois pays du bassin du Congo, ci-haut cités, par ces gardes financés et équipés par le WWF et la Wildlife Conservation Society (WCS), la société mère du zoo de New York.



Un village des peuples autochtones (DR)

L'ONG, dénonçant un « colonialisme vert », estime que « la hiérarchie doit être inversée » dans la relation ONG-autochtones : « Les grandes organisations de conservation se doivent de demander aux peuples locaux s'ils souhaitent une aide extérieure pour protéger leurs propres territoires ».

Ce rapport cite plus de 200 cas de violations des droits de l'Homme, dans ces trois pays du bassin du Congo, à l'encontre de deux tribus

autochtones pygmées : les Baka et les Bayaka. Selon Survival, ces pygmées sont « illégalement expulsés de leurs terres ancestrales au nom de la conservation de l'environnement ». « Alors qu'ils chassent à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones pour nourrir leurs familles, les Baka et les Bayaka sont accusés de braconnage. Avec leurs voisins, ils font face à toutes sortes de harcèlements, sont frappés, torturés et tués », souligne le texte.

En janvier, Survival avait porté plainte auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) contre le WWF pour complicité d'abus contre des pygmées, au Cameroun. En 2016, l'ONG avait accusé l'entreprise forestière française Rougier de déboiser plus de 600.000 hectares de forêt dans le sud-est du Cameroun sans l'aval des Baka.

J.M.L. et AFP



Berline
390 000
 FCFA TTC

4x4
490 000
 FCFA TTC

FORFAIT PEINTURE

Offre exceptionnelle

*Valable pour tous types de véhicules

Jusqu'au 31 Décembre 2017



*Hors carrosserie et pièces de rechange.

*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
 www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



TOYOTA

AVEC CFAO, LE PRIX N'EST PLUS UN OBSTACLE!

PRIX SPECIAL

à partir de
21 900 000
 Frs CFA TTC*



New HILUX

Offre valable

du
01 SEPTEMBRE
 au
30 OCTOBRE
 2017

Dans la limite des stocks disponibles



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
 www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 Email: cfaomotorscongo@cfao.com



TOYOTA

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

23 Diabes rouges pour affronter l'Egypte

Sébastien Migné, le sélectionneur de l'équipe nationale, a publié la liste des 23 Diabes rouges qui vont se mesurer le 8 octobre prochain, avec les Pharaons d'Egypte dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Les Diabes rouges sont attendus à Brazzaville, le 2 octobre. Ils se rendront en Egypte le 6 octobre selon le programme publié par la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Le groupe qui a disputé la double confrontation contre les Blacks stars (1-1 ; 1-5) connaît quelques absences pour diverses raisons. Fernand Mayembo (défenseur) et Fabrice Ondama (attaquant) blessés tous les deux, n'ont plus joué avec leur club respectifs depuis leur retour de sélection. Juvhel Tsoumou et Clevid Dikamona (choix du sélectionneur) ne feront non plus le déplacement de l'Egypte.

Pour renforcer sa défense, Migné a fait appel à Romaric Etou tout en comptant notamment sur le retour de Delvin Ndinga (Milieu de terrain) et de Béranger Itoua (défenseur) suspendus lors de la quatrième journée. Un autre retour à signaler est celui de Delarge Dzon, déjà auteur



cette saison de quatre buts avec son club Bursasport. L'attaquant congolais avait disputé son dernier match avec la sélection à Kampala contre l'Ouganda lors de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde. Sa forme du moment a convaincu Sébastien Migné de l'appeler pour la première fois depuis qu'il a pris les rênes de l'équipe nationale.

En quête de renfort, le sélectionneur des Diabes rouges tient son nouveau joueur : Dylan Saint-Louis. Il avait manqué le premier rendez-vous lors de la double confrontation contre le Ghana, parce qu'il a été retenu par son nouveau club le Paris FC.

Dernier du groupe E avec un point pris en quatre matches, les enjeux pour les Diabes rouges dans ses

éliminatoires sont ailleurs. Les Congolais déjà éliminés, disputeront ce match et celui de novembre prochain contre l'Ouganda dans le but de préparer les rendez-vous importants en mars prochain contre le Zimbabwe, comptant respectivement dans le cadre de la 2e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

La liste des 23 Diabes rouges

Gardiens : Barel Mouko (La Mancha); Christoffer Mafoumbi (Blackpool Fc/ Angleterre); Perraud Ndinga (Patronage Sainte-Anne).

Défenseurs : Baudry Marvin (Zulte Waregem/Belgique); Arnold Bouka Moutou (Dijon/ France); Tobias Badila (Nancy/France); Romaric Etou (Beitar Tel Aviv /Israël); Vladis Emmerson Illoy-Ayyet (Olimpik Donetsk/ Ukraine); Beranger Itoua (Cara); Baron Kibamba (Cara); Davy Dimitri Bissiki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie).

Milieux du terrain : Durel Avounou (Caen/France); Prince Oniangue (Wolverhampton/ Angleterre); Delvin Ndinga (Sivassport/Turquie); Yves Simon Pambou (DAC-Dunajska Streda/ Slovaquie); Merveil Ndockyt (CF Getafe/Espagne); Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie).

Attaquants : Dylan Bahamboula (Dijon/France); Thievy Bifouma (Sivassport/Turquie); Dore Ferreby (Clermont/France); Dylan Saint-Louis (Paris FC/France); Delarge Dzon (Bursaspor/ Turquie); Rahavi Kifoueti (Doxa Katokopias /Chypre).

James Golden Eloué

MUSÉE DE L'ESCLAVAGE

Le Conseil de Paris accède à la requête du Cran

Le Conseil de Paris vient d'adopter le vœu demandant la création du musée de l'esclavage que le Cran réclamait en guise de réparation

« C'est une grande joie, c'est un grand jour... » se sont exprimés, le 25 septembre, les membres du Conseil représentatif des associations noires-Cran- à l'issue de la résolution adoptée par le Conseil de Paris en France.

Dès les premières lignes, cette résolution reconnaît la campagne du Cran rassemblant plus de 150 associations pour demander à la fois une fondation et un musée sur la mémoire de l'esclavage en guise de réparation de crimes commis.

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet et les élus(es) du groupe communiste-front de gauche, le Conseil de Paris a émis le vœu que : le projet de création d'un musée de l'esclavage, de la traite et de ses abolitions soit travaillé entre l'Etat, la ville de Paris, les associations concernées et le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

En substance, Raphaëlle Primet a présenté le vœu en déclarant : « Se souvenir et réparer ses crimes est fondateur d'un

avenir meilleur. Autour du Cran, plus de 150 associations demandent la création de ce musée à Paris... Avoir ce regard et cette démarche sur notre passé, être à l'écoute des demandes des associations concernées, mettre en œuvre ce projet est un acte profond de défense de la paix, de la mémoire, de la transmission de l'Histoire, de la reconnaissance de ses erreurs et de la volonté de créer des ponts de fraternité entre les différents pays concernés. Voilà pourquoi nous vous demandons d'acter officiellement la volonté de la ville de Paris de créer ce musée à Paris par ce vote aujourd'hui ».

Le Cran tient à remercier et à féliciter le groupe communiste-front de gauche qui a proposé et fait voter ce vœu. En mars 2016, en effet, le Cran avait rassemblé plus de 150 associations pour demander réparation. Les deux premières revendications concernaient la fondation et le musée de l'esclavage. Le 10 mai 2016, François Hollande avait répondu à cette double demande et s'était enga-



Louis-Georges Tin devant le Palais de Justice de Paris en France en 2013 (DR)

gé dans ce sens. Le 10 mai 2017, il avait lancé la fondation pour la mémoire de l'esclavage (le président du Cran est d'ailleurs membre de son Conseil d'orientation) mais, jusqu'ici, le musée était resté en suspens.

« Ce musée s'inscrit dans le cadre de notre campagne pour les réparations. Nous avons obtenu la Fondation, et maintenant le musée. C'est une victoire historique pour le Cran. Cette réparation est due, non seulement aux descendants d'esclaves, mais à tous ceux qui croient à la liberté, et à la justice, a déclaré Louis-Georges Tin. A l'heure où le Cran débat avec la France à propos de Colbert et de sa place dans l'espace

public, cette avancée majeure nous conforte dans notre mission, qui vise à faire que notre pays soit à la hauteur des valeurs qu'il défend. Or, il n'y a pas de grandeur sans conscience de ses fautes. C'est pourquoi nous le disons, la réparation est en marche, et c'est

une bonne nouvelle pour la France », a conclu le président du Cran, afro-descendant martiniquais, revendiquant souvent sa descendance du Congo, par Pointe Noire.

La semaine dernière, dans le cadre des actions de « Mémoire de l'esclavage », à l'initiative de Louis-Georges Tin et du philosophe Louis Sala-Molín, plusieurs personnalités ont signé une tribune afin que le nom de Colbert, ministre de Louis XIV, en France, et acteur de la légalisation de l'esclavage, soit retiré de l'espace public. Louis-Georges Tin signe ainsi, une de ses dernières traces à la présidence du Cran qu'il quittera très bientôt en respect de l'échéance de ses deux mandats.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE



La mutuelle ZAÏKO informe parents, amis et connaissances du décès de leur soeur et membre Doriane Mbongo Loubambou, survenu le 17 septembre 2017.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeu 28 septembre 2017 :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU-B;

-10h00 : recueillement au domicile à la cité des 17 à Moukondo;

-12h00 : absout sur place;

-14h00 : départ pour le cimetière privé Ekouya;

-17h00 : fin de la cérémonie.

NOUS FAISONS LOUER VERS EX LA TÉLÉ DEUX VILLAS :

*Une villa meublée de trois chambres avec toilette chacune, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette visiteur.

*Une villa non meublée de deux chambres avec une toilette chacune, un salon, une cuisine et une toilette visiteur.

Bon prix.

Contacts : 06 656 80 00 / 06 643 43 42

CHANGEMENT DE NOM

Louzolo Gloria Céleste s'appellera désormais Nkikabaka Gloria Céleste. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois.



Alexandre Mpemba, agent des Dépêches de Brazzaville, Sadi Daniel, Pierrette Ngoma, Adolphine Ngoma et Oumbadia Nzita ont la profonde douleur de'informers parents, amis et connaissances du décès survenu le 20 septembre 2017 à Brazzaville au CHU-B, de leur frère et fils Norbet Batina (Wallace). La veillée mortuaire se tient au N°67 de la rue Louya à Kingouari-Makélékélé.

NÉCROLOGIE

Programme relatif aux obsèques de Philippe SONIBAHA " ALASSA " A Mbé ELEMBA, agent municipal de Brazzaville, chanteur et danseur émérite de la danse EKONGO

DATE : Jeudi 28 Septembre 2017

9h : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10 : Passage à la perception municipale

11h : Recueillement au domicile familial sis

65 Avenue de la Révolution quartier Lycée Thomas SANKARA non loin de l'agence BCI

14h30 : Départ pour le cimetière privé Bouka V.I.P

16h : Retour au domicile familial.

17h00 : fin de cérémonie



Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Jacques Miakoutama, Casimir Louzolo, Julienne Fouissa Nsoni et Madame Adèle informent parents, amis et connaissances du décès survenu le vendredi 15 septembre de leur épouse et belle-soeur Irène Solange Nsalala. La veillée mortuaire est à Sadelmie-Moukondo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

**100%
pratique**



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

■ **lundi à vendredi**

■ **samedi à dimanche**

Choisissez votre formation

■ **en groupe**

■ **ou personnalisé**

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tirs de sommation et gaz lacrymogène à l'UPN

L'Université pédagogique nationale (UPN) était le théâtre le 25 septembre d'une manifestation d'étudiants qui a vite dégénéré.

L'atmosphère était très tendue lundi dans la matinée à l'Université pédagogique nationale (UPN) où des étudiants se sont livrés à des actes de vandalisme. Tous ceux qui empruntent ce tronçon qui mène vers Kintambo Magasin ou le centre-ville ont dû rebrousser chemin ou, à défaut arpenté des voies détournées. Le rond-point jouxtant cet établissement universitaire était pris d'assaut aux premières heures par des étudiants en furie qui s'en prenaient à tout véhicule qui passait par là. Ils ont érigé des barricades et brûlé des pneus comme pour donner la mesure de leur ras-le-bol face à la manière dont les autorités académiques gèrent leur institution universitaire. La plupart d'étudiants présents sur le site universitaire enten-

daient connaître leur sort après l'épreuve de la première session à laquelle ils n'ont pas satisfaits. Grande a été leur surprise de constater que la deuxième session venait de débiter sans que le corps académique ne réponde à leurs recours en délibération. Le fait que leurs recours n'ont pas été examinés et face à l'incertitude que représente leur situation académique, les étudiants concernés ont vite fait d'exprimer leur désapprobation et la meilleure manière de le faire était de tout chambouler. « On veut organiser les examens par force alors qu'il y a des étudiants qui n'ont pas encore été délibérés. L'université a instauré un grand système d'encodage qui n'est pas encore bien maîtrisé et cela a créé beaucoup d'omission de noms, en plus on annonce la deuxième session ce lundi alors que d'autres étudiants attendent encore que leurs cas soient résolus. Il y a aussi des professeurs qui sont en grève mais le comité d'administration tient à passer



outre en utilisant les chefs de travaux », a expliqué une source au faite du dossier citée par actualités.cd.

En fait, un groupe des professeurs tenaient à outrepasser la décision de l'Association des professeurs de l'Université pédagogique nationale qui avait astreint les autorités académiques de l'UPN à ne pas organiser une deuxième ses-

Quelques étudiants sur le site universitaire sion à la suite des irrégularités décelées dans les délibérations dont la plupart étaient faites de manière informelle, apprend-on. En un temps deux mouvements, les étudiants furieux ont mis le site universitaire sens dessus-dessous obligeant le personnel administratif et le corps académique à prendre le large. Ils ont poussé leur fronde jusqu'en dehors de

l'université en barricadant les avenues, perturbant ainsi le trafic pendant des longues heures. Plusieurs véhicules des particuliers et de transport en commun tels que les bus Transco ont subi la fureur des étudiants. Ces derniers se sont illustrés par des jets des projectiles sur les véhicules qui prenaient la direction du campus. Les troubles ont duré plusieurs minutes créant l'insécurité aux alentours de l'université avant que la police n'intervienne avec des gaz lacrymogènes pour repousser les manifestants à l'intérieur du site universitaire. « Les étudiants ont leurs problèmes internes. Mais, au lieu de rester à l'intérieur de leur site, ils sont sortis, ils ont barré la route, ils ont caillassé des véhicules. Il y a beaucoup de dégâts matériels sur les bus Transco et d'autres véhicules privés. Alors, la police est intervenue. Nous avons rétabli l'ordre public », a indiqué le commissaire provincial de la police de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Évasion d'une trentaine de prisonniers

Un total de 34 prisonniers dont 27 condamnés pour viol se sont évadés dimanche d'une prison de l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris lundi d'un responsable local.

«34 prisonniers dont 27 condamnés pour viol et d'autres condamnés pour vols et assassinat se sont évadés de la prison centrale de Mwenga dimanche matin», a déclaré à l'AFP Désiré Masumbuko, administrateur du territoire de Mwenga, «après avoir troué, sous une forte pluie, le mur avec des barres de fer», a-t-il précisé. «Nos services viennent

de récupérer trois évadés. 31 autres courent encore dans la nature», a indiqué M. Masumbuko, ajoutant que dans cette prison «les conditions carcérales sont déplorables» à cause «du manque de nourriture et de médicaments qui ne sont plus fournis» par l'État.

«Nous craignons l'explosion de l'insécurité dans les jours à venir», dans Mwenga, territoire de 840.000 habitants situé à 130 km de Bukavu, a déploré l'influent et respecté chef coutumier Mwami Kalenga Riziki qui a qualifié ces évadés «d'extrêmement dangereux».

Début juin dans la province voi-

sine du Nord-Kivu, plus de 900 prisonniers s'étaient évadés de la prison de la ville de Beni, après une attaque lancée par des inconnus, selon les autorités.

Le 17 mai, plus de 4.000 prisonniers s'étaient évadés de la prison de Makala dans la capitale Kinshasa après un assaut. Ces différentes attaques et évasions interviennent alors que la RDC est minée par une crise politique liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat s'est achevé le 20 décembre 2016. L'est de la RDC est déchiré par des violences de groupes armés depuis plus de 20 ans.

AFP

KASAÏ CENTRAL

Quatre zones de santé dotées des kits de prélèvement pour lutter contre la méningite

Face à la notification des cas suspects de méningite signalés dans les quatre zones de santé de la province du Kasaï central, à savoir Bunkonde, Tshikula, Dibaya et Lubondayi, l'organisation mondiale de la Santé (OMS) a remis à ces zones des kits de prélèvement.

Ces cas suspects ont été enregistrés à la 28e semaine épidémiologique et des prélèvements ont été faits sur eux. Les résultats des analyses effectuées au laboratoire de l'institut national de recherche bio médical (INRB) sont attendus pour permettre la confirmation des cas. En attendant des résultats des prélèvements faits sur de cas suspects, des enfants issus des quatorze zones de santé ayant été affectées par les déplacements de population ont pu bénéficier

des activités de vaccination d'urgence contre les rougeoles appuyées par l'Unicef.

S'agissant de la zone de santé de Lubondayi, en plus des cas suspects de méningite, on note aussi des cas suspects de la fièvre jaune. Pour protéger la population de ces quatre zones de santé contre toutes ces maladies, une campagne de vaccination est nécessaire pour prévenir la propagation de ces maladies. Notons que la méningite est une infection pouvant entraîner de sévères lésions cérébrales et elle est souvent mortelle. Fin 2016, 6 ans après l'introduction du vaccin MenAfriVac, mis au point par l'OMS et PATH, plus de deux cent soixante millions de personnes vivant dans les pays africains touchés par la maladie avaient été vaccinées.

Aline Nzuzi

DENRÉES ALIMENTAIRES

Une tendance curieusement à la hausse des prix intérieurs

L'inflation hebdomadaire a continué à grimper au niveau national, même si l'on a observé un recul à Kinshasa au cours de la même période. Par ailleurs, l'analyse conjoncturelle a révélé une volatilité des prix des produits de première nécessité dans la capitale.

La stabilité du taux d'inflation s'est confirmé dans la capitale congolaise, avec un taux de 0,47 % au cours de la semaine du 11 au 23 septembre 2017. La mercuriale de l'Institut national de la statistique (INS) a fait état d'une légère baisse car le taux affichait 0,49 % la semaine qui précédait. Par contre, une situation reste inexplicable dans l'évolution des prix sur le marché de Kinshasa. En effet, ceux-ci ont pris une toute autre direction, plutôt contraire. Une mission de contrôle des prix était annoncée un mois auparavant pour mettre fin à toute forme de spéculation en cette période difficile pour l'économie nationale. Apparemment, les résultats tardent à se produire sur le terrain.

À en croire l'INS, une explication existe. Kinshasa est en train de subir de plein fouet les effets de la tendance haussière des prix, notamment, dans les Kasai. D'une manière concrète, l'organe technique a signalé une hausse des prix de certains produits comme le maïs sec décortiqué, la farine de maïs, le riz local, le riz importé, l'huile de palme, les haricots, les viandes, les poissons, les boissons alcoolisées importées, les matériaux de construction et les services. Pire, cette tendance a touché d'autres secteurs plus stratégiques de la vie nationale comme l'éducation. Plusieurs écoles de Kinshasa ont procédé à une révision à la hausse du minerval.

Entre-temps, sur le marché de change, le taux n'a pas connu de changement déterminant après le pic de juillet 2017. Beaucoup de Kininois constatent avec un réel plaisir une certaine stabilité depuis près d'un mois. Le taux n'a plus franchi la barre fatidique des 1 600 FC le dollar américains USD, alors qu'elle avait atteint les 1 800 FC au mois de juillet. Aussi certains parmi eux s'interrogent-ils toujours sur les raisons cachées de cette surchauffe.

L'inquiétude est d'autant plus grande que les services compétents n'arrivent pas à juguler le phénomène malgré une mission sur le terrain annoncée avec fanfare. Sur instruction du ministre de l'Économie, les inspecteurs devaient se déployer pour vérifier les prix pratiqués par les commerçants dans les différents marchés de la capitale. L'idée était de vérifier la stricte observation de la marge bénéficiaire légale. Par ailleurs, l'autorité n'a pas hésité à menacer ouvertement les commerçants réfractaires des sanctions les plus sévères. Ces mesures n'ont eu aucun impact.

Laurent Essolomwa

TROISIÈME DIALOGUE

L'Église catholique ne veut plus offrir ses bons offices

Les membres de l'épiscopat catholique qui sont en mission de plaider auprès des institutions et gouvernements européens ne se sont pas dits prêts à conduire d'autres rencontres des acteurs politiques et sociaux congolais, étant donné que le pays attend encore la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Alors que la possibilité d'un troisième dialogue visant à décrier la situation politique commence petit à petit à hanter les esprits des Congolais, notamment ceux de la majorité au pouvoir, l'Église catholique décline la proposition d'offrir ses bons offices pour mettre, une fois de plus, les Congolais autour d'une table. « *La Cénco ne va pas piloter un éventuel 3^e dialogue alors que le précédent souffre de sa mise en œuvre* », a dit le président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), Mgr Marcel Utambi au cours d'une conférence de presse au siège du Réseau européen pour l'Afrique centrale (Eurac) à Bruxelles.

Pour le prélat catholique, il est possible de sortir le pays de l'impasse actuelle sans organiser un autre dialogue. « *Nous sommes logiques et cohérents envers nous-mêmes. L'Accord du 31 décembre souffre de sa mise en œuvre à 90%. Nous ne pouvons pas piloter un 3^e dialogue alors que le précédent n'est pas appliqué* », a-t-il dit. Pour Mgr Marcel Utambi, à voir la



La Cénco au Front pour le respect de la Constitution pour négocier sa signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre /photo Adiac

délinquance de l'homme politique congolais, un autre dialogue irait dans le sens de saper l'accord du 31 décembre. « *C'est possible de sortir de la crise sans un autre dialogue. Tout est encore possible* », a, par ailleurs, ajouté un autre membre de l'épiscopat congolais, Mgr Fidèle Nsielele, qui a participé à la même conférence de presse.

Une possibilité inopportune

Du côté de l'opposition déjà, l'idée d'un troisième dialogue avait été boudée. Pour les membres de cette plate-

forme, un autre dialogue est inopportun étant donné qu'il est vu comme un subterfuge du pouvoir en vue de lui permettre de passer la date du 31 décembre 2017 qui s'approche, et qui marque la fin de la rallonge accordée à la législature actuelle par les acteurs politiques et sociaux congolais réunis sous l'égide de la Cénco et qui ont signé l'accord de la Saint-Sylvestre qui peine à être mis en œuvre. Pour l'opposition, en effet, le pouvoir procéderait à des nominations de premiers ministres et chefs du gouvernement en violation de l'accord du 31 décembre

2016 jusqu'à l'approche de la date « fatidique », pour négocier un autre dialogue lui permettant de passer ce cap. Tel aura été le cas avec Samy Badibanga puis avec Bruno Tshibala dont les nominations ont permis, pour le premier, à la majorité de rogner trois mois au temps de la rallonge, alors que pour le second, c'est déjà quatre mois. « *Après avoir pris ces opposants fabriqués, le pouvoir voudra un autre dialogue qui lui permettra de pactiser avec la vraie opposition en vue de passer la date du 31 décembre* », a tenté d'expliquer un Congolais se déclarant de

l'opposition.

Selon cette opinion qui se déclare de l'opposition et qui s'oppose au troisième dialogue, la personne qui serait visée pour faciliter ce passage en force serait Félix Tshilombo Tshisekedi, le président du Rassemblement aile Limete. « *Il est approché pour être nommé Premier ministre à l'issue de ce dialogue. Mais nous, de notre part, nous ne souscrivons pas à cette démarche* », soutiennent les proches du fils du sphinx de Limete dont le corps attend son rapatriement pour la RDC. Il est noté que les acteurs politiques et sociaux de la RDC ont signé, le 31 décembre 2016, un accord qui avait sanctionné le dialogue piloté par la Cénco. La signature des arrangements particuliers avait posé problème, le Parlement avait pris le relais de la Cénco et avait patronné la signature de ces textes. Pour la majorité au pouvoir, les choses marchent comme prévu dans l'Accord de la Saint-Sylvestre alors que l'opposition a un langage contraire.

Actuellement, la non-organisation des élections dans un délai consensuel remet sur la sellette toutes les questions sur la légalité et la légitimité du pouvoir tenu par la majorité présidentielle qui en jouit depuis 2006, après l'organisation des premières élections. En attendant, les violons sont loin de s'accorder entre les deux camps.

Lucien Dianzenza

PLAN DE SORTIE DE CRISE DU RASSEMBLEMENT

Une transition de six mois avec une personnalité consensuelle

Ce schéma, à en croire ses initiateurs, permet d'espérer l'organisation réellement des élections libres, transparentes et démocratiques en RDC au cours du premier trimestre 2018.

Quelques cadres du Rassemblement de l'opposition/aile Limete

dont Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi étaient aperçus dans les couloirs de la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies où ils se sont livrés à un lobbying destiné à faire prévaloir leurs thèses en rapport avec l'avenir politique immédiat de la RDC. N'étant pas admis à prendre

la parole en tant qu'officiels, ils se sont contentés de s'exprimer dans l'informel. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'élaboration d'un document contenant le plan de sortie de crise selon la vision de ce regroupement politique. Les représentants de l'opposition RD-congolaise présents à New

York ont adressé un mémorandum aux membres des Nations unies dans lequel sont reprises les grandes articulations dudit plan censé booster le processus électoral en vue de l'organisation réelle des élections libres, transparentes et démocratiques en RDC au cours du premier trimestre 2018.

Piloté par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ce plan de sortie de crise en RDC se résume en six grands points. Il s'agit de la démission de Joseph Kabila au plus tard le 31 décembre 2017, de la tenue d'une concertation entre les forces politiques et sociales pour identifier une personnalité consensuelle capable de diriger une courte transition d'environ six mois pour préparer essentiellement les élections et de la nomination d'un Premier ministre proposé par l'UDPS. Là-dessus, la tendance est à l'assouplissement du discours par rapport à l'intransigeance jusque-là affichée par l'UDPS qui ne jurait que

par la tenue des élections d'ici fin décembre 2017 conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre. Sur la même lancée, le plan prévoit la mise en place d'un gouvernement de vingt-cinq ministères avec un mandat électoral et de la mise en place d'un Parlement de transition. Enfin, comme sixième point, le plan exhorte à l'amorce des réformes, notamment dans les médias publics, à la Cénco et dans les milieux judiciaires. En termes de recommandations, le plan de sortie de crise proposé par le Rassemblement/Limete sollicite de la communauté internationale le rejet pur et simple de l'idée d'un troisième dialogue en gestation avec l'actuel président et sa famille politique.

La communauté internationale est, par ailleurs, invitée à appuyer ce schéma de sortie de crise mais également à renforcer le mandat de la Monusco souvent accusé de mollesse devant les multiples violations des droits humains.

Alain Diasso



Félix Tshisekedi tenant une conférence à New-York

INTERVIEW

Éric Okuka : « La RDC se doit de consacrer beaucoup de moyens pour l'émergence des nouvelles technologies »

Éric Okuka est le vice-président de Tech Africa Forum, événement lié aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'au numérique, dont la première édition s'est déroulée à Kinshasa au mois de juin 2016.

Le Courrier de Kinshasa : Vous aviez organisé, l'année dernière, le premier forum consacré à la Tech « Kinshasa Tech Forum » en RDC. Pourquoi l'avoir organisé et quel bilan ou quels enseignements avez-vous tirés de l'organisation de cette activité ?

Éric Okuka : Je suis allé à Yaoundé au Cameroun au mois de novembre 2015 pour participer au forum « Club DSI Cameroun – Cameroon IT Forum 2015 » qui en était à sa 4e édition. À l'époque, j'étais le représentant commercial au Congo de la société marocaine de monétique S2M. C'est en participant à ce forum que l'idée m'est venue d'organiser un forum Tech à Kinshasa, pour non seulement promouvoir les nouvelles technologies en RDC mais aussi fédérer une vision panafricaine. Je me suis associé à M. Fidelis Ngede et quelques membres du Club DSI Cameroun pour créer et organiser « Kinshasa Tech Forum » le 9 & 10 juin 2016 au Kempinski Fleuve Congo Hotel. Le bilan du forum a été largement positif en dépit du peu de temps et des faibles moyens financiers dont nous



Éric Okuka - vice-président de Tech Africa Forum à l'ouverture de « Kinshasa Tech Forum » le 9 juin 2016 au Kempinski Fleuve Congo Hotel

dispositions. Lors de ma prospection que ce soit auprès du cabinet du vice-Premier ministre des Postes, Télécommunication et des Nouvelles technologies de la communication – PT&NTIC, auprès de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) ou auprès des entreprises, j'ai senti un grand engouement et intérêt pour le forum. Nous avions d'ailleurs obtenu le haut patronage de son excellence M. Thomas Luhaka, le vice-Premier ministre des PT et NTIC de l'époque, le partenariat de la FEC avec le soutien de M. Kimona Bolenge, l'administrateur délégué et de deux grandes banques commerciales congolaises : la BCDC et la TMB. L'enseignement important à tirer est que la RDC a définitivement besoin

de ce type de forum pour créer un cadre d'échanges entre les différents acteurs des Tech. Nous souhaiterions vivement que pour le prochain forum, la République du Congo soit également associée. Nous aimerions également avoir le soutien du ministère des Postes et Télécommunications ainsi que de la direction des nouvelles technologies, de même que des opérateurs télécom et des banques présentes à Brazzaville. Tout cela dans le but du rayonnement des Tech dans le Bassin du Congo tout entier.

LCK : Comment analysez-vous l'évolution du secteur de la Tech en RDC ? Quels sont les domaines où la Tech a connu des

avancées ? Qui sont les acteurs-clés ?

EO : La RDC est un pays stratégique et fort attractif en Afrique, notamment grâce à sa population jeune qui a soif de nouvelles technologies. La RDC a connu par exemple une avancée significative ces quinze dernières années dans les télécommunications. Les grands opérateurs de Télécom et de « Devicies » telles qu'Orange, Airtel, Samsung ou Huawei ont investi d'énormes moyens financiers.

LCK : Quels sont les enjeux socio-économiques du secteur de la Tech dans un pays comme la RDC ?

EO : Les Tech sont présents dans tous les secteurs d'activités : la santé, les finances, la sécurité, l'architecture et autres. Un pays en développement tels que la RDC se doit de consacrer beaucoup de moyens financiers, intellectuels et matériels pour l'émergence des nouvelles technologies. La RDC doit s'inspirer des pays africains tels que l'Éthiopie, le Maroc ou le Rwanda qui ont énormément investi depuis plusieurs années dans les nouvelles technologies et qui en récoltent aujourd'hui les fruits.

LCK : La Fin Tech se développe de manière fulgurante en Afrique. Qu'en est-il en RDC ?

EO : La FinTech s'est aussi fortement développée en RDC. Les banques ont pris conscience du rôle déterminant de la technologie dans leur développement et dans le processus de bancarisation. Du premier distributeur de billets de banque (DAB) inauguré par la banque Procrédit Bank en juin 2006 jusqu'à ce jour, il y a eu des avancées significatives. L'usage de la carte bancaire fait partie du quotidien des Congolais dans les grandes villes. Toutes les grandes banques commerciales proposent des cartes bancaires privatives, Visa, MasterCard et autres produits technologiques à valeur ajoutée. Depuis fin 2015, quatre banques commerciales : BCDC, ProCredit Bank – Equity, Rawbank et FBN Bank se sont associées pour créer « Interswitch GIE – Multipay », le premier service interbancaire en RDC qui permet l'interconnexion monétique entre les dif-

férentes banques participantes. Ce qui veut dire que les cartes d'une des banques appartenant au réseau Multipay peuvent être utilisées sur les distributeurs et terminaux des autres banques du réseau. La Banque centrale du Congo avait également lancé un appel d'offre début 2016 pour un switch monétique national avec objectif l'interconnexion bancaire des toutes banques et institutions financières. J'avais d'ailleurs travaillé sur le dossier de la soumission de S2M. La banque TMB a créé « Pepele Mobile » une offre des services de paiement mobile sécurisés et pratiques qui fonctionnent avec n'importe quel téléphone. Les opérateurs de télécom offrent aussi quasi toutes des solutions financières; Airtel Money, M-Pesa et autres Orange Money, qui sont de plus en plus utilisés. Toutes ces technologies contribuent à l'inclusion financière. C'est un enjeu important en Afrique notamment en RDC.

LCK : Vous envisagez d'organiser le prochain Kinshasa Tech Forum en 2018. Comment envisagez-vous la nouvelle édition de cet événement ? Quel sera le thème ? Et pourquoi ?

EO : Nous envisageons effectivement d'organiser « Kinshasa Tech Forum 2018 » au mois de février. Je profite de l'occasion pour lancer un appel aux sponsors et aux partenaires qui voudront bien nous accompagner et nous rejoindre et je les invite à prendre contact avec nous. Nous allons aborder plusieurs thématiques. La cybersécurité: les nouvelles menaces contre le système d'information, une coopération panafricaine, la course aux armements de la cybersécurité ; Datacenter : le business des datacenter, présent et futur ; le Big Data : les nouveaux métiers liés aux données, un défi énorme pour l'Afrique, 2018 - nouvelles technologies, nouveaux espoirs, nouveaux défis ; Télécom et Internet : la RDC, enfin en route vers le très haut débit, 4G, fibre optique, applications mobiles professionnels ; l'innovation dans les technologies et les services.

Patrick Ndungidi

Sous le haut patronage de S.E.M. Le Vice Premier Ministre
Ministre des Postes, Télécommunications et NTIC

Kinshasa Tech Forum 2016
9 - 10 JUN 2016

Kempinski Hotel
Fleuve Congo
KINSHASA | DRC

Technologies clés, Technologies critiques, quelles stratégies pour l'avenir numérique en RDC

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Première session ordinaire lancée

L'assemblée locale de la ville océane a entamé les travaux de sa première session ordinaire dite administrative, le 25 septembre, après leur lancement par son président Jean François Kando. Les assises qui prendront fin le 4 octobre portent principalement sur le budget supplémentaire exercice 2017, le programme d'urgence période d'octobre à décembre et de la mise en place de la commission d'études et d'instructions.

Au nombre des 11 points inscrits à l'ordre du jour de cette session présentés par Stanislas Martial Onzébé, premier secrétaire du conseil, figure également le point sur le projet de délibération rendant piéton de 5 heures à 18 heures, le jour de dimanche, le boulevard Jacques Bouiti bordant la côte sauvage et celui sur la rentrée scolaire 2017-2018 dans le département de Pointe-Noire. Dans son mot, Jean François Kando a indiqué que les points

portant sur l'examen et l'adoption du projet de budget supplémentaire, exercice 2017 et de la délibération s'y rapportant, et sur l'examen et l'adoption du projet de programme d'urgence, période d'octobre à décembre, et de la délibération s'y rapportant, ainsi que la mise en place de la commission d'études et d'instructions constituent la clé de voute des assises.

Cette première session intervient un mois après la session inaugurale consacrée à son investiture. Comme l'a indiqué son président dans son programme de développement local 2017-2022, sa mandature a été placée sous le sceau de la continuité, l'amélioration et la modernisation. De ce fait, il a appelé l'assemblée à mettre en musique les espérances des concitoyens autour d'un esprit fondé sur la citoyenneté en privilégiant la concertation, l'effort, le travail bien fait, la gestion participative et l'engagement des filles et fils de

la commune. *«J'insiste sur le fait que nous devons travailler ensemble pour l'intérêt bien compris de tous. L'esprit constructif doit toujours guider nos pas tout au long de cette marche qui nous conduira vers les rives de l'émergence de notre ville»*, a-t-il dit.

En vue de faire un état des lieux et se rendre compte de l'ampleur de la tâche à accomplir, le conseil a visité certains chantiers municipaux, notamment le chantier de construction du marché de Lumumba ou marché central, le rond-point de la place de la République (ex-rond-point Lumumba), les travaux de réhabilitation du bâtiment historique abritant l'ancien Cercle africain qui est en train d'être transformé en musée et espace polyvalent, les travaux de construction du centre multimédia de Pointe-Noire situé à Tchimbamba (arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba), l'Avenue Cardinal Emile-Biyenda à Mpaka dans l'arrondissement 6 Ngoyo, ain-

si que la base de la société d'assainissement Averda située au quartier Makayabou (arrondissement 5 Mongo Mpoukou).

Au sortir de la visite, Jean François Kando s'est dit satisfait du niveau des travaux. *« Nous avons organisé cette visite pour regarder ce qui a été fait et ce qui n'a pas été achevé. Nous avons placé notre mandat autour du triptyque continuité, amélioration, modernisation. Nous sommes là dans l'esprit de la continuité. Nous avons constaté que beaucoup de choses ont été faites même si elles ne sont pas encore achevées. Quatre mois après le lancement des travaux, le marché de Lumumba est déjà sorti de terre. Dans 2 ans, nous aurons un marché bien construit. Au niveau du rond-point place de la République, c'est une belle œuvre qui se met en place et qui va apporter un plus à la beauté de la ville dans un mois et demi»*, a-t-il expliqué.

Selon le président du conseil, les travaux du musée avancent normalement. Au niveau du chantier de construction du

centre multimédia, ils vont bon train mais une partie du site devant l'abriter a illégalement été occupée par un citoyen qui tarde à libérer les lieux. *«Nous sommes en train de tout faire pour qu'il quitte les lieux et que le projet voit le jour. Dans trois mois, nous aurons un beau bijou qui va faire la joie des enfants»*, a-t-il assuré. Pour ce qui est de la visite à la base Averda, le président du conseil a indiqué qu'il s'est agi de les encourager à mieux faire et à voir le planning d'extension de leur travail dans la ville de Pointe-Noire. Quant à l'avenue Cardinal Emile-Biyenda dont les travaux ont déjà été réalisés à au moins 98%, il a été question de voir ce qui reste à faire pour arriver jusqu'à la piste des Caravanes. *«À ce niveau, les dalots ont déjà été construits et nous attendons meilleure fortune pour ouvrir la route et décongestionner l'avenue de Ngoyo»*, a précisé Jean François Kando.

**Lucie Prisca
Condhet N'Zinga**

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VIE ASSOCIATIVE

Les travaux du conseil départemental de l'APEEC ont vécu

Le conseil départemental de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) du département Pointe-Noire s'est réuni en présence d'Apollinaire Batchi Tchicaya et de Nkouka Timothée respectivement président du Bureau coordonnateur départemental et deuxième président de cette structure, d'autres membres, des représentants de la société civile et des invités.

Au cours des travaux, les participants ont échangé sur divers points, notamment sur la gestion comptable et financière des établissements scolaires publics. Ils se sont aussi appesantis sur la gabegie financière observée chez quelques responsables de certaines écoles publiques qui se traduit par le gonflement des charges imaginaires entraînant ainsi une difficulté dans la gestion.

En effet, sur l'harmonisation des taux scolaires, le conseil a retenu et proposé les montants suivants : 3750 francs CFA pour le cycle pri-

maire et 5250 franc CFA pour le cycle secondaire premier et deuxième degré. S'exprimant à l'occasion de ces retrouvailles, Apollinaire Batchi Tchicaya a rappelé que ce conseil se tient une année après l'assemblée générale extraordinaire de son association. Il permet ainsi d'évaluer toutes les activités programmées. Ainsi, la responsabilité des parents d'élèves de jouer le premier rôle d'éducateurs tout en ayant à cœur leurs droits et devoirs est engagée. « Jouant son rôle d'éveil, le bureau coordonnateur départemental de l'APEEC de Pointe-Noire rap-



pelle aux parents d'élèves de se conformer au calendrier de la rentrée qui invite à prendre des dispositions nécessaires à toutes les activités ayant trait à la rentrée scolaire 2017-2018, notam-

ment l'opération salubrité dans les établissements scolaires publics, la prise de connaissance des listes de classes par des parents et des élèves », a-t-il indiqué. Rappelons que ce conseil est convo-

Tribune officielle de la cérémonie/Adiac
qué conformément à la décision n°001/2017/APEEC du 2 septembre 2017 et aux dispositions statutaires de cette association.

Séverin Ibara

FOOTBALL

La Mancha qualifiée à la Coupe africaine des clubs

Au terme du championnat national de football Ligue 1 qui s'est achevé, le 24 septembre, au Complexe sportif de Pointe-Noire, le président du Cercle sportif La Mancha, Éric Mouandhalt, a dévoilé les ambitions de son équipe en Coupe de la confédération africaine.



Éric Mouandhalt «Adiac»
ler pour y arriver. Les clubs congolais devraient s'y mettre et se préparer à temps pour bien jouer la compétition africaine », a-t-il poursuivi.

Les prestations de La Mancha en Coupe de la CAF

La Mancha a participé à sa première coupe de la CAF en 2001 sous le nom de Manchester FC. En match aller, elle avait battu Aviação d'Angola, 1-0 avant d'aller s'incliner en Angola, 1-4. En 2002, la Mancha, déjà avec sa nouvelle appellation (CS Mancha) est battue en aller-retour par Satellite de la Côte d'Ivoire sur le même score de 1-0. En 2003, La Mancha était éliminée par Jeunesse club d'Abidjan, 0-1, à l'aller et 1 but partout au retour. Le président de La Mancha a, par ailleurs, promis renforcer les compartiments qui n'ont pas marché par des nouveaux cadres. Pour se faire, Éric Mouandhalt a appelé le public sportif ponténégrin à s'unir au tour de La Mancha pour lui donner cette chaleur qui lui permettra de faire mieux que lors des dernières participations. « La Mancha est l'équipe de tout le monde. Elle va représenter le département de Pointe-Noire. Je demande à tout le monde de venir la soutenir parce qu'aujourd'hui notre département est représenté. Avant, on se déplaçait sur Dolisie ou Brazzaville pour assister aux matches de la CAF », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Flodyn Baloki prêt à servir les Diables rouges

À 26 ans, Flodyn Baloki, footballeur professionnel congolais à G Halberstadt en Allemagne veut apporter son expérience à l'équipe nationale engagée dans les différentes compétitions internationales dont la CAN 2019 au Cameroun et la Coupe du monde Russie 2018.

Après une expérience accumulée dans plusieurs clubs allemands, le jeune Congolais, fils du feu international congolais Florent Baloki, est maintenant prêt à intégrer les Diables rouges comme les autres joueurs de la diaspora qui ont su saisir leurs chances avant lui. « Si l'on m'accorde une chance, je vais tout donner, je me battraï pour honorer

cette confiance. L'envie, le talent et les capacités physiques, je les ai pour faire bonne figure en équipe nationale », a-t-il dit. Le jeune footballeur congolais, qui évolue en Allemagne, piaffe d'impatience de porter les couleurs des Diables rouges et d'honorer sa première sélection pour perpétuer la flamme allumée par son père dont la remarquable prestation lors de la CAN 1992 au Sénégal est encore dans toutes les mémoires.

C'est à 18 ans que Flodyn Baloki fait ses débuts à VfL Oldenburg. Un an plus tard, il intègre Wilhelmshaven. Tour à tour, il prête ses services au VfB Oldenburg, Strand 8, SV Eiche-de, BV Cloppenburg. Cette saison, le milieu offensif du haut de ses 1,85m

a enfilé le maillot de G Halberstadt en 4e division allemande. « Il a beaucoup progressé, puis s'est imposé une discipline de fer. Je pense qu'il a sa place en équipe nationale », a déclaré Roland Bouithys, ancien international Diable rouge. Son ex-coéquipier Rock Malonga qui suit aussi la carrière du jeune footballeur reconnaît les performances du milieu offensif congolais. « Il est polyvalent. Il manie le ballon aussi bien du pied gauche que du pied droit comme le faisait son père. Il mérite d'évoluer en équipe nationale », a-t-il affirmé.

Flodyn Baloki est arrivé à l'âge de 4 ans en Allemagne où son père Florent Baloki posa ses valises pour poursuivre sa carrière de footballeur professionnel. L'ex-capitaine des Diables noirs et des Diables rouges fut à plusieurs reprises champion du Congo avec les noirs et jaunes avant d'aller monnayer son talent en Côte d'Ivoire dans l'équipe de l'Aséc Mimosas d'Abidjan avec lequel il a gagné plusieurs titres dont la Ligue des champions africaine en 1998.

Le football étant aussi une question d'héritage, c'est certainement son défunt père qui lui a transmis le talent du ballon rond. « J'étais content de voir mon père jouer, et je voulais exercer le même métier que lui. Aujourd'hui, je ne vis que du foot, je ne pense que foot », a-t-il confié. Flodyn Baloki qui a passé presque toute sa vie au pays du kaiser Franz Beckenbauer suit avec attention l'évolution des Diables rouges et n'oublie pas ses racines. « Papa et maman nous ont toujours dit que nous devons savoir d'où nous venons », aime répéter le footballeur. À l'heure où le Congo a plus que jamais besoin de ses talents éparpillés de par le monde, l'envie de Flodyn Baloki de jouer pour son pays prend l'allure d'un vibrant appel qui ne tombera certainement pas dans des oreilles des sourds.

Hervé Brice Mampouya



Flodyn Baloki contrôlant le ballon

EXPOSITION

Kem'Oboura présente les objets d'art du musée « La vie au village » au public

L'exposition-vente des objets d'art du musée « La vie au village » de l'artiste notable Kem'Oboura a eu lieu, la soirée du 24 septembre à Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, devant un public venu nombreux.

L'activité organisée par le grand maître Kem'Oboura, président de l'orchestre tradi-moderne Universal Sanza d'ANO dit Antoine Ndinga Oba a été une occasion pour le public de découvrir les objets d'art et la richesse culturelle du Congo.

Plusieurs objets traditionnels ont

été exposés, à savoir : couteaux, cannes traditionnelles pour les notables et chefs coutumiers, le balaie traditionnel pour trancher les problèmes qui se passent dans les foyers, le bâton de commandement, porte-monnaie ou corvée « Otwere », le noyau de colas, les lianes de chasse, les nasses,

le panier pour mettre le manioc, la hache du notable, la queue du buffle, les petites cases traditionnelles, les chapeaux, la pirogue pour poursuivre les animaux aquatiques, la carte de la République du Congo avec un couteau, les instruments de musique, les tortues à base desquelles l'artiste a fabriqué les Sanzas, le calendrier Mbochi de 28 jours, la panthère, l'éléphant, le boa ou python...

Notons que le plus vieil article du musée La vie au village, c'est la Sanza qui a 40 ans d'âges.

Au cours de cette exposition, qui a illustré à la fois la richesse et la diversité de la culture congolaise et l'inventivité de l'artiste, le notable Kem'Oboura a expliqué à la presse que l'organisation de cette activité s'inscrit dans le cadre de la promotion de ses œuvres. Il voudrait aussi associer d'autres personnes pour l'accompagner dans ce noble projet : « Musée la vie au village ». « Je suis né au village, j'ai vécu également là-bas, d'où cette dénomination du mu-

sée », a fait savoir Kem'Oboura. « J'ai fabriqué beaucoup de pièces mais, je me sens isolé. N'ayant pas de moyens pour aller exposer en ville, j'ai pensé organiser cette cérémonie chez moi en invitant les médias. Je demande aux partenaires de m'appuyer financièrement », a-t-il indiqué. Cet appel a été également lancé aux ministères des PME et à celui du Tourisme.

A propos de sa motivation de reproduire les pièces ancestrales et culturelles qui tendent à disparaître, l'artiste notable Keim-Oboura dit que cela date de son enfance. À chaque fois qu'il se promenait, il avait toujours l'idée de pouvoir confectionner ces pièces. Il entend conserver ces objets d'art afin que les générations présentes et futures puissent découvrir la culture congolaise. Sa mère fut une vannière, ses grands-parents des forgerons, son père un notable, et lui-même vient d'être intronisé à la notabilité depuis l'année passée.

Bruno Okokana



Les objets d'art de l'artiste Kem'Oboura (Adiac)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une campagne d'orientation en faveur des nouveaux bacheliers

La campagne qui se déroule du 27 au 29 septembre, vise à informer les nouveaux bacheliers sur les possibilités de formation à l'Université Marien-Ngouabi, dans les établissements privés d'enseignement supérieur agréés du Congo et à l'étranger.

Elle cible environ 26 000 bacheliers admis au baccalauréat d'enseignement général et technique cette année, en suscitant en eux un intérêt pour une bonne orientation. En effet, cette occasion permettra de communiquer aux jeunes bacheliers toute l'information collectée selon leurs séries du bac.

Les objectifs et résultats attendus ont été présentés au cours d'une conférence de presse animée le 25 septembre à Brazzaville. Ces rencontres seront ponctuées, entre autres, par des exposés et débats.

« Ce que nous attendons de cette campagne, c'est que les étudiants viennent nombreux. L'intérêt des bacheliers pour l'information collectée est constitué par la multiplicité des questions et leur présence massive. Ils auront les réponses à toutes les questions qui se posent », a assuré la conseillère à l'information et à l'orientation scolaire et professionnelle du ministre de l'Enseignement supérieur, Rachelle Ndolou.

Selon elle, cette campagne d'information s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du ministère de l'Enseignement supérieur en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Dans l'optique de relancer les activités d'orientation au Congo, il s'en suivra l'organisation des journées de réflexions, un séminaire-atelier de renforcement des capacités en orientation scolaire et professionnelle à l'intention des professionnels de l'orientation et des futurs agents des secteurs publics et privés de l'enseignement.

Les autres activités programmées sont la mise en ligne de l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que la mise en place des centres d'orientation dans les trois grandes villes du pays à savoir Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Le ministère envisage, par ailleurs, d'ouvrir au titre de l'année académique 2017-2018, des bureaux d'orientation dans les onze établissements de l'Université Marien-Ngouabi, des établissements privés ayant reçu un agrément définitif et les établissements conventionnés.

Le directeur de l'orientation au ministère de l'Enseignement supérieur, Sylvain Ngoma, a, de son côté, rappelé que l'orientation des élèves et des étudiants était une obligation faite à l'Etat qui doit l'assurer. Ceci à travers la loi n°25/95 du 17 novembre 1995, modifiant la loi scolaire 008/90 du 6 novembre 1990 portant réorganisation du système éducatif en République du Congo.

Rappelons que la dernière campagne sur l'orientation scolaire et professionnelle remonte à 2013.

**Parfait Wilfried Douniama
et Raoulla Yondot Kanga (stagiaire)**

AFRIQUE CENTRALE

L'industrialisation : ventre mou de l'économie sous-régionale

A cause de sa faible contribution au Produit intérieur brut (PIB) dans la dizaine de pays qui composent la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'industrialisation représente à la fois un cercle vicieux et le ventre mou de l'économie de cette zone où les matières premières sont essentiellement exportées à l'étape brute, selon des experts qui débattent de cette thématique du 26 au 29 septembre à Douala au Cameroun.

La moyenne de la participation de l'industrialisation manufacturière dans l'économie de la CEEAC est estimée à 5% contre 34% dans un pays asiatique comme la Thaïlande, ont affirmé ces experts venus des secteurs public et privé puis de la société civile.

Ils sont réunis dans la capitale économique camerounaise à l'occasion de la trente-troisième session du Comité intergouvernemental qui est une initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Leurs échanges tournent autour du thème : « Made in Africa : du cercle vicieux au cercle vertueux ».

« Le développement de ce thème aura le mérite de faire écho à la prescription des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC qui, lors de leur sommet organisé en décembre 2016 à Yaoundé avaient recommandé l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification des économies », a estimé Giovannie

Biha, secrétaire exécutive adjointe de la CEA.

Quatre jours durant les experts vont diagnostiquer les problèmes qui freinent l'industrialisation des pays de la CEEAC qui disposent pourtant d'importantes réserves en pétrole, d'un sous-sol riche en minerais (fer, diamant, zinc, plomb, manganèse, uranium...) et d'un potentiel agricole inestimable.

La CEEAC qui représente un marché d'au moins 130 millions de consommateurs est appelée à faire de la crise économique actuelle – marquée par une chute drastique des cours des matières premières – une opportunité en vue de mener une action appropriée destinée à améliorer la résilience de ses économies.

« En dépit de son riche potentiel et de son important capital humain, l'Afrique centrale n'a pas pu s'industrialiser », a relevé Isaac Tamba directeur général de l'économie au ministère camerounais de l'économie.

Sur le continent qui compte 54

Etats, seule l'Afrique du sud est considérée comme pays industrialisé.

La CEA conseille à la CEEAC de s'industrialiser afin de favoriser une croissance riche ; de créer des emplois décents ; d'améliorer la qualité de vie des populations et de mieux insérer les économies de la sous-région dans les chaînes de valeur internationale par la constitution d'un tissu industriel diversifié.

« En faisant des investissements nécessaires l'Afrique centrale pourra développer des chaînes de valeur importantes dans les secteurs de l'or, de l'acier, du beauvite, de l'aluminium (...) », a fait savoir M. Biha.

« L'agriculture constitue également un levier important dans la transformation structurelle des économies d'Afrique centrale qui dispose d'un potentiel important en terres cultivables », a-t-elle ajouté.

« L'Afrique centrale doit s'inspirer sans tarder des expériences menées ailleurs comme en Asie du Sud-est dont la croissance économique s'appuie sur une industrie agro-alimentaire forte », a insisté Giovannie Biha.

La Rédaction